



# La lettre du président n° 1/ 2014

## La Coordination VMF attend les réponses !

[www.lestransbordes.org](http://www.lestransbordes.org)

**Bonjour et Bonne année d'abord ! Je sens que c'est la bonne !**

Dans mes dernière lettre (18 Juin et 23 septembre), je constatai que les candidats au municipales de mars 2014 ne vont pas s'affronter sur les franchissements. Seules les notions ville-port/ renaissance maritime et fluviale ont quelques chances de polariser une partie de l'Opinion.. Nos enquêtes nous ont appris la hiérarchie des attentes pour l'ancien port de Nantes \*. Le transbordeur ne peut venir que dans le sillage d'une vision politique favorable.

Puisque tous les élus l'ont voulu ainsi, le débat « franchir la Loire » a donc été repoussé après les élections de 2014. Pour ne pas avoir l'air de ne rien faire, les élus ont voté des nouveaux crédits pour de nouvelles études..

Il reste juste, maintenant, deux mois de campagne ( 20 janvier-20 mars) et les équipes politiques maintenant constituées n'ont pas encore publié leur profession de foi. Cela ne peut tarder !

Depuis six mois, nous avons anticipé ce qui se passe et conclu que le transbordés, seuls, n'auraient pas la taille critique pour imprimer leur marque. Un transbordeur, un Port Jules Verne, même si ces projets sont assez aboutis, portés par une centaine d'adhérents, même experts, c'est loin d'être assez pour être respecté par les candidats, et en plus cela laisse des trous : plaisance, aménagement et environnement portuaires, écoconstruction navale, etc...

Depuis la rentrée 2013, nous nous sommes donc concentrés sur la « fabrication » d'une certaine unité de vues et, autour d'une douzaine d'associations, nous avons, le 28 novembre, affirmé une volonté commune de huit d'entre elles, qui représentent au total quelque 1200 adhérents. La coordination qui est née ce jour-là a été applaudie au CCO par une salle pleine et qualifiée (300 personnes environ).

Le pacte fondateur de VMF (VILLE-MER-FLEUVE), confirmé le 17 décembre, est le suivant

1. Les associations signataires décident de coordonner leurs efforts afin de promouvoir et, le cas échéant, développer, des projets nautiques, portuaires, et des activités navales sur le territoire de Nantes Métropole en rives de Loire.
2. La Coordination VILLE-MER-FLEUVE prend l'initiative d'une Conférence permanente des projets associatifs maritimes et fluviaux avec le souhait de créer un lien avec les partenaires institutionnels, dont Nantes Métropole, le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire, etc.
3. En amont des futures élections locales, elle souhaite, dès aujourd'hui, interpeller les candidate-e-s sur la pertinence d'actions concrètes à programmer s'ils – si elles - sont élues, afin que ceux-ci – celles-ci tiennent compte des aspirations, des intérêts et finalement des propositions de la société civile.
4. En ce qui concerne notamment l'aménagement du périmètre du bas-Chantenay, la Coordination prend pour base de travail les idées et études présentées par ses membres lors de la Conférence fondatrice du 28 novembre 2013.

Les associations signataires viennent d'écrire aux candidat(e)s :

Voici déjà, ci-après, la lettre. Bien sûr, nous vous tiendrons au courant des réponses.. A bientôt !

Nantes, le 15 Janvier 2014



Président  
Association "les Transbordés"  
Nantes.

\* *Enquête IUT GEA Nantes 2010 – 541 interviews de Nantais. Hiérarchies des attentes : Vocation plaisance et tourisme 51% - Des manifestations de prestige liées au fleuve : 43% - un grand projet architectural a vocation maritime : 39% Un lien qui nous rattache à Jules Verne 39% . Une reprise de l'activité portuaire : 24% .*

# Coordination Ville-Mer-Fleuve, Nantes \*

Coordination Ville-Mer-Fleuve, chez Cale 2 l'Île,  
2bis boulevard Léon Bureau 44200 NANTES

Nantes le 9 janvier 2013

Objet : Elections municipales

A l'attention de Mme Johanna Rolland,

*Madame*

Vous dirigez une liste pour les prochaines élections municipales à Nantes.

Vous savez que Nantes, en tant que Métropole, joue et jouera de plus en plus une fonction capitale de mise en valeur des ressources, stratégie confirmée par le volet de « l'affirmation des métropoles » de la loi de décentralisation en cours d'élaboration.

Nantes est une ville de fond d'estuaire, un carrefour entre la mer et l'intérieur, entre le Nord et le Sud. C'est sa raison d'être : une donnée naturelle, géographique, intangible.

Aujourd'hui, les ports de fond d'estuaire connaissent une forte activité fluviale et maritime : Rouen, Londres, Rotterdam, Anvers, Hambourg, Brême, Montréal, Shanghai, etc.

Il faut constater que depuis une trentaine d'années, ce n'est plus le cas de Nantes. On connaît les raisons de ce reflux. Mais des données nouvelles nous porteraient plutôt à l'optimisme.

Pour assurer un avenir sans chômage à nos jeunes, Nantes doit retrouver sa raison d'être, pérenniser et développer les activités fluviales, maritimes, nautiques en tant que composantes significatives de l'activité économique et sociale. Situées au cœur d'une métropole qui va tendre vers le million d'habitants, les infrastructures portuaires intra muros sont un atout économique et écologique de toute première importance pour la vitalité de la ville et de sa région.

La Loire ne doit pas être considérée comme un obstacle à franchir mais comme un atout, une voie de communication pour les marchandises, une scène touristique, une base pour les loisirs nautiques de plus de 500 000 personnes, une source d'énergie renouvelable, un lieu de préservation et développement du patrimoine et de sa biodiversité. Les rives de Loire ne peuvent rester sans projet urbain lié aux activités fluviales, maritimes et nautiques.

Depuis plusieurs années, des dizaines d'associations et acteurs de la société civile ont réfléchi sur ces thèmes. Huit d'entre elles réunissant plus d'un millier de membres viennent de se grouper dans une coordination capitalisant les différents travaux et souhaitent être entendues.

Leur action civile a démontré **qu'une forte majorité des habitants et d'acteurs économiques de l'agglomération nantaise attendent de plus grandes ambitions en matière fluviomaritime** (salle pleine lors du débat public du 28 novembre au CCO, contributions successives du Conseil de développement).

Cette coordination Ville-Mer-Fleuve prend l'initiative d'une Conférence permanente des projets associatifs maritimes et fluviaux avec le souhait de créer un lien avec les partenaires institutionnels, dont Nantes Métropole, le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire, etc.

Nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir, au cours de la campagne pour les élections municipales, afin que nous puissions vous présenter nos motivations, notre démarche et nos projets/propositions.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous présentons nos sincères salutations.

La coordination Ville-Mer-Fleuve

\* Les Associations membres de **Ville-Mer-Fleuve** (regroupant plus d'un millier de personnes)

- ABSA, Association de la Butte Sainte Anne	contact	Christian Clouet
- Bretagne Plus	contact	Alain Grand Guillot
- Club croisières Nantes-St Nazaire	contact	Arnaud Thomas
- Enviro'Nantes.	contact	Gérard Maumenée
- La Cale 2 l'Île	contact	Alain Doaré
- LESTRAN	contact	Franck Barrau
- Le Propeller Club N°182	contact	Michel Samzun
- Les Transbordés	contact	Yves Lainé